



Position de l'ADC sur **Les dentistes et la désaccoutumance au tabac**

En se fondant sur des preuves d'efficacité, l'Association dentaire canadienne appuie le rôle du dentiste pour ce qui est d'offrir assistance aux patients dentaires intéressés à cesser de fumer.

Dans les provinces où les règlements le permettent, le dentiste a la possibilité de prescrire au patient de l'aide pour atteindre cet objectif. Dans les autres provinces, il est par contre approprié de diriger le patient vers un médecin.

L'ADC encourage les dentistes intéressés à jouer ce rôle à suivre un programme de formation qui leur permettra de mieux répondre aux besoins des patients. Il incombe au dentiste de veiller à ce que les patients soient traités de manière compétente.

Version anglaise approuvée
Conseil d'administration de l'ADC
Février 2005